

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POUYASTRUC

Séance du 16 juin 2020

Présents : Mrs ALEGRET Christian, BERNARD Lionnel, COMBES Joël, DEBAT Serge, DUCASSE Christophe, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, TEILH Jérôme THUILLER Alain.
Mmes BERTHIER Aline, CASTAING Mary-Jan, DUBIE Karine, DUPUY Annie, CAYEZ Cathy,

Absents(es) excusés (es):

Procuration :

Secrétaire : BERNARD Lionnel

21. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.2 Fiscalité

Vote du taux des 3 taxes

Le conseil municipal après délibération à l'unanimité décide de voter le taux d'imposition suivant des trois taxes pour l'année 2020.

Taxe foncière sur les fonciers bâtis	9.10	%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	17.94	%
Cotisation foncière des entreprises	19.11	%

22. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.5 Subventions

Vote des subventions 2020 aux associations.

La crise sanitaire qui a frappé notre pays a impacté le monde associatif. Beaucoup de manifestations ont dû être annulées. Le conseil municipal par solidarité, a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle aux associations impactées financièrement.

6574 Subventions versées aux associations	2020
Amicale des retraités	180
Association des parents d'élèves	380
Parents d'élèves (subv.except.Covid19)	1000
Compagnie Archers d'Esteous	400
Archers (subv.except.Covid19)	200
Conscrits de Pouyastruc	0
Coup de Pouce	800
Coup de Pouce (subv.except.Covid19)	500
Ecole de Judo Pouyastruc	330
Gymnastique volontaire	350
La fraternelle	250
Flamenco (Los Baldes)	200
Les chanteurs de l'Esteous	200

Lieutenants de Louveterie	40
Société de chasse	160
Tennis club de Pouyastruc	680
Tennis club (subv.except.Covid19)	1000
USCP Rugby	1550
USCP Rugby (subv.excep.Covid19)	2000
Secours catholique délégation Tarbes	100
Resto du cœur	200
Téléthon	200
Club de Handball féminin	300
Hand féminin (subv.excep.Covid19)	150
Festi'momes Cabanac	200
Banque Alimentaire Orleix	200
TOTAL	11570

23. Objet de la délibération : 8 Domaines de compétences par thèmes/8.8 Environnement

Prix du bois façonné 2020.

Monsieur le Maire expose que du bois façonné va être mis en vente avec deux propositions de prix : 42 € et 45 € le stère.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer :

- Le prix du bois façonné 2020 de la forêt communale à 42 € le stère, par 13 voix pour et 2 contre, soit le lot de 5 stères à 210 €.

24. Objet de la délibération : 3.Domaine et patrimoine/3.3 Locations

Renouvellement de la convention du tir à l'arc.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il convient de renouveler la convention d'utilisation de la forêt communale du secteur de Barmalle, par le club des Archers de l'Estéous dont le siège social se situe à la mairie de Pouyastruc et demande au conseil municipal l'autorisation de signer cette dernière.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents donne son accord.

25. Objet de la délibération : Questions diverses

Mr le Maire informe que suite au déploiement de la fibre sur le village de nombreux poteaux vont être implantés à plusieurs endroits et notamment à côté de poteaux déjà existants. Afin qu'il y ait une harmonisation et pour éviter toute nuisance, la commune souhaite revoir l'étude faite par orange.

Une conseillère municipale nous informe que le point d'eau situé à l'angle du court de tennis ne fonctionne plus. Elle demande si une solution peut être trouvée car lorsque les enfants viennent à l'aire de jeux ils ne peuvent pas se désaltérer.

Séance du 16 juin 2020

PAILHAS Michel

ALEGRET Christian

BERTHIER Aline

DEBAT Serge

LEGRAND Clément

BERNARD Lionnel

CASTAING Mary-Jan

CAYEZ Catherine

COMBES Joël

DUBIE Karine

DUCASSE Christophe

DUPUY Annie

IRIGOYEN Bruno,

TEILH Jérôme,

THUILLER Alain.